



Location de mon appartement

Par **suiffet**, le **26/09/2009** à **16:59**

Bonjour, j'ai 22 ans et j'ai acheter un appartement cela fait maintenant 3 ans. Je voudrais le louer et retourner vivre chez mes parents, est ce considéré comme résidence secondaire ? Et si je vends mon appartement est ce que je dois payer une plus value . Merci pour votre réponse

Par **fif64**, le **05/10/2009** à **16:41**

Bonjour

effectivement dès que le bien est loué, il n'est plus considéré comme résidence principale, donc vous serez imposable sur la plus value.